

**Séance du jeudi 23 avril 2026****Nombre de membres en  
exercice** : 11**Présents** : 10**Votants** : 10

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée le 14 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Colin SHERIFFS

**Sont présents** : Colin SHERIFFS, Hélène CASAGRANDE, Philippe SANCHOT, Geneviève AIMASSO, Philippe PEREIRA, Nathalie CLAVERIE, Sarah JEANS THEUX, Sylvain DEDACK, Isabelle DAINGUI, Olivier DUBOUIL**Représentés** :**Excusés** : Vincent DESPAGNE**Absents** :**Secrétaire de séance** : Geneviève AIMASSO**Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal  
du Jeudi 23 Avril 2026****ORDRE DU JOUR :**

- Vote du Compte Financier Unique 2025
- Affectation de Résultat de Fonctionnement
- Vote des Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales
- Vote du Budget Primitif 2026
- Subventions aux Associations
- Questions diverses

M. le Maire ouvre la séance en donnant quelques chiffres clés :

- ❖ Trésorerie disponible ce jour : 553 831 €
- ❖ Dépenses mandatées à déduire : 106 312 €
- ❖ Situation impayés loyers antérieur : 16 000 €
- ❖ Situation emprunts en cours : **ANNEXE 1**
- ❖ Plan pluriannuel d'investissement ; **ANNEXE 2**
- ❖ Situation RH et remboursement assurance
- ❖ Perte d'impôt foncière en 2025 suite aux arrachages : 6 000 €

**Vote du Compte Financier Unique 2025 – DE\_2026\_023BIS**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes

Résultats reportés	0,00	142 933,84	0,00	10 606,28	0,00	153 540,12
Opérations exercice	250 565,49	311 789,15	180 128,19	350 897,85	430 693,68	662 687,00
Total	250 565,49	454 722,99	180 128,19	361 504,13	430 693,68	816 227,12
Résultat de clôture		204 157,50		181 375,94		385 533,44
Restes à réaliser	0,00	0,00	133 336,00	0,00	133 336,00	0,00
Total cumulé	0,00	204 157,50	133 336,00	181 375,94	133 336,00	385 533,44
Résultat définitif		204 157,50		48 039,94		252 197,44

M. le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **Affectation du résultat de Fonctionnement – DE\_2026\_024**

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	142 933,84
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	40 958,91
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	61 223,66
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	204 157,50
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	204 157,50
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	29 350,01
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	174 807,49
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

## **Vote des Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales - DE\_2026\_025**

M. le Maire rappelle aux Conseillers la perte d'Impôts fonciers relative aux arrachages de vigne. Il a également été constaté une augmentation des coûts de fonctionnement de la Commune, ce qui pourrait détériorer la capacité de financement pour les futurs investissements.

M. le Maire rappelle aux Conseillers que les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 2019. Plusieurs simulations sont présentées au Conseil Municipal.

Après discussion, il a été décidé d'augmenter le taux de 1,5% ainsi qu'une majoration pour les logements vacants et résidences secondaires de 1,75, apportant une recette supplémentaire de 2.426€.

Les taux votés pour 2026 sont donc :

TFB : 41,93 %

TFNB : 62,05 %

TH : 17,39 %

Le Conseil Municipal décide de charger M. le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

## **Vote du Budget Primitif 2026 – DE\_2026\_026**

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune SAINT LAURENT DU BOIS,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### **DELIBERE ET DECIDE :**

#### **ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune SAINT LAURENT DU BOIS pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 997 667,14**

**En dépenses à la somme de : 999 667,14**

#### **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	75 852,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	102 000
014	Atténuations de produits	369,18
042	Section à section	500
65	Autres charges de gestion courante	79 503,92
66	Charges financières	207 977,04
67	Charges spécifiques	2 400
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 400

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		471 002,37
----------------------------------	--	------------

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	174 807,49
013	Atténuations de charges	14 000
042	Section à section	250
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 872,35
73	Impôts et taxes	23 501,73
731	Fiscalité locale	130 042
74	Dotations et participations	67 028,8
75	Autres produits de gestion courante	55 500
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		471 002,37

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	250
16	Emprunts et dettes assimilées	50 479,74
21	Immobilisations corporelles	459 435,03
23	Immobilisations en cours	15 000
27	Autres immobilisations financières	3 500
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		528 664,77

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	181 375,94
040	Section à section	500
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 953,33
13	Subventions d'investissement	60 335,5

16	Emprunts et dettes assimilées	200 000
27	Autres immobilisations financières	1 500
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		526 664,77

**ARTICLE 3 :**

D'autoriser M. le Maire, pour l'Exercice 2026, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à hauteur de 7,5% en section de Fonctionnement et de 7,5% en section d'Investissement dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du Budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**Subvention aux Associations**

Ce point sera abordé lors d'un prochain Conseil.

**Questions diverses**

-  
La séance est levée à 21H35

Prochain Conseil Municipal le 05 Mai 2026 à 19H00.